



**PRÉFET  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ  
Bureau des collectivités territoriales et des élections**

Digne-les-Bains, le **19 6 JUIN 2024**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2024 - 168 001**

portant publication des candidats aux élections des députés à l'Assemblée nationale des 30 juin  
et 7 juillet 2024

**LE PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**

**VU** le code électoral ;

**VU** décret n° 2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

**VU** les déclarations de candidatures enregistrées dans les délais et les résultats du tirage au sort de l'ordre des emplacements d'affichage des candidats dans les circonscriptions du département des Alpes-de-Haute-Provence ;

**ARRÊTE :**

**Article 1 :** En vue de procéder au renouvellement général des députés à l'Assemblée nationale, la liste des candidats et de leurs remplaçants pour le 1<sup>er</sup> tour est fixée conformément à l'annexe ci-jointe.

**Article 2 :** Le numéro d'ordre des candidats dans chaque circonscription correspond au numéro de panneau d'affichage qui sera le même en tout lieu d'implantation de l'affichage électoral.

**Article 3 :** L'ordre d'attribution des emplacements d'affichage est celui retenu pour la disposition des bulletins de vote sur la table de décharge dans les bureaux de vote de la circonscription.

**Article 4 :** Le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois :

- d'un recours gracieux auprès du préfet des Alpes-de-Haute-Provence ;
- d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'Intérieur, direction du management, de l'administration territoriale et de l'encadrement supérieur ;
- d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille (31, rue Jean-François LECA – 13002 Marseille Cedex 6).

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 5 :** La Secrétaire générale de la préfecture et les maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché dans chaque commune aux emplacements habituels d'affichage administratif.

Pour le Préfet et par délégation,  
la Secrétaire générale

  
Chloé DEMEULENAERE

# Législatives 2024

Tour 1 - 30 juin 2024

LISTE DES CANDIDATURES  
04 Alpes-de-Haute-Provence

**04 - Alpes-de-Haute-Provence****0401 - 1ère circonscription****1 siège(s) à pourvoir**

	Né(e) le
1 Mme LAKHLEF TSALAMLAL Nadia Remplaçant : M. PEYRE Christian Bernard (27/07/1947)	21/08/1960
2 Mme RAPONI Sandra Remplaçant : M. CATILLON Pierre (20/12/1994)	29/12/1988
3 Mme ROS Annabel Remplaçant : M. IMBERT Olivier (25/06/1954)	18/06/1979
4 Mme CAMPART Patricia Remplaçant : M. LOUAULT Sylvain (02/06/1984)	15/06/1964
5 M. GIRARD Christian Remplaçant : M. BENESEY Yves (12/03/1954)	07/05/1952
6 M. BLANC Felix Remplaçant : Mme WALGENWITZ Florence (08/08/1964)	01/07/1984
7 M. GAUVAN Benoit Remplaçant : Mme COSSERAT Sandrine (10/12/1972)	16/02/1978

**04 - Alpes-de-Haute-Provence****0402 - 2ème circonscription****1 siège(s) à pourvoir**

	Né(e) le
1 M. REYNAUD Loan Remplaçant : M. GUISTINI Hugo (14/10/1999)	06/01/2003
2 Mme VAGINAY Sophie Remplaçant : M. DURNERIN Fabrice (05/01/1966)	18/12/1969
3 M. CYVOCT Henri Remplaçant : Mme TRANCHAND Jacqueline (09/05/1947)	27/03/1948
4 M. WALTER Léo Remplaçant : Mme ALLAMEL Alice (23/08/1993)	14/04/1972
5 Mme BLANC Dominique Remplaçant : Mme HOANG Christiane (01/03/1956)	03/06/1962
6 Mme CADENEL Myriam Remplaçant : M. DENIS Eddy (02/11/1982)	06/01/1965

